



N° 158 - Février 2026

Pulnoy

en
bref

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8 h / 12 h - 14 h / 18 h
Mercredi et vendredi : 8 h / 12 h - 14 h / 16 h

Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08.
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin, et les mardis et jeudis après-midi / Permanence état civil tous les après-midis.
Permanence du maire le samedi matin, sur rendez-vous.

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

Édito



Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Le **Pulnoy en Bref** est, depuis de nombreuses années, un **rendez-vous attendu** et un support d'information incontournable de notre commune. Apprécié pour sa clarté et sa diversité de contenus, il permet à chacune et chacun de **suivre l'actualité locale**, qu'elle concerne la vie municipale ou, plus largement, les actions menées à l'échelle métropolitaine.

Au fil des pages, ce magazine revient sur des projets, des réalisations, des portraits, des manifestations locales, tout en rappelant les règles et informations utiles du quotidien.

Cette richesse éditoriale répond à un objectif constant : informer, expliquer et accompagner les habitants dans la compréhension des enjeux et des évolutions de notre commune.

Une continuité s'impose donc naturellement dans la manière de traiter cet édito, **fidèle à l'esprit qui anime ce journal depuis ses débuts**.

Dans cette édition, il serait impossible de revenir de manière exhaustive sur l'ensemble des actions menées et présentées au fil des précédents numéros.

Certaines informations font écho à des sujets déjà abordés, tandis que d'autres viennent apporter des précisions ou mettre en lumière des initiatives récentes. Chaque article participe ainsi à une lecture cohérente et complémentaire de l'actualité pulnéenne.

J'espère que ce nouveau numéro saura, une fois encore, **répondre à vos attentes**, nourrir votre intérêt pour la vie locale et renforcer le lien qui unit notre commune et ses habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

Pulnoy

Directeur de publication : Marc Ogiez

Adjointe déléguée : Marie-Line Masson

Rédaction : Gaëlle Viard (hors édito et expression politique)

Composition : Gaëlle Viard

Illustration de couverture : Gaëlle Viard

(Exposition de peintures - 2026)

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Sommaire

Zoom sur

Page 4

Les assises du stationnement

Les projets présentés lors de la réunion publique...



En bref

Page 6

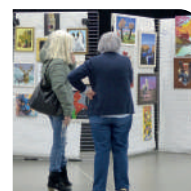
Zones sans tabac

Nouvelle signalétique à venir pour des zones plus nombreuses et plus vastes...



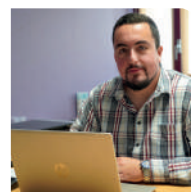
Retour en images

Seconde édition de l'exposition de peintures pulnéenne...



Conseiller numérique

Il accompagne tout type de profile : des plus jeunes aux seniors...



Plan intercommunal de sauvegarde

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin... »



Hommage

Christian Lapalus, Pulnéen au grand cœur, nous a quittés...



Rendez-vous aux urnes

Les élections municipales se dérouleront le 15 mars...



Préinscriptions scolaires

Du 2 mars au 10 avril, pour la rentrée de septembre prochain...



Recensement des enfants en âge scolaire

Dans le cadre de l'obligation légale de scolarisation des enfants...



Du nouveau du côté des pontons

Le printemps sera synonyme de renaissance...



Le Lien : guichet unique petite enfance

Toutes les réponses en un seul lieu...



Vous nous avez demandé...

Un véhicule publicitaire dans les rues de Pulnoy...



Expression politique

Page 9

Infos flash

Page 9

Agenda

Page 10



Les premières conclusions des assises du stationnement ont été restituées.

Une réunion publique a été organisée au centre socioculturel le 10 janvier. À cette occasion, Marc Ogiez, maire de Pulnoy, a présenté les aménagements de voirie effectués et à venir, issus des assises du stationnement. Ces dernières, entamées en septembre 2024, ont mobilisé de nombreux acteurs, tels que riverains (représentés par les conseils de quartier), services de sécurité et de secours (police nationale et municipale, SDIS 54), services de transport en commun (Kéolis) et services métropolitains. Certains projets devant encore être précisés, les Pulnéennes et Pulnéens qui souhaitent apporter leur contribution sont invités à se faire connaître en mairie (03 83 29 16 64) en attendant la mise en place des nouveaux bureaux des conseils de quartier.



Pour appuyer ses propos, le maire disposait du soutien de (de g. à dr.) M. Florentin, adjoint au chef de service circulation, gestion des études, de la Métropole du Grand Nancy, M. Demarne, conseiller municipal délégué aux conseils de quartier, et de celui d'agents municipaux : M. Creutz, référent des conseils de quartier, Mme Cagninacci, policière municipale, et Mme Simonin, directrice générale adjointe, responsable de l'urbanisme.

Masserine Sud

Rue de la Loutre



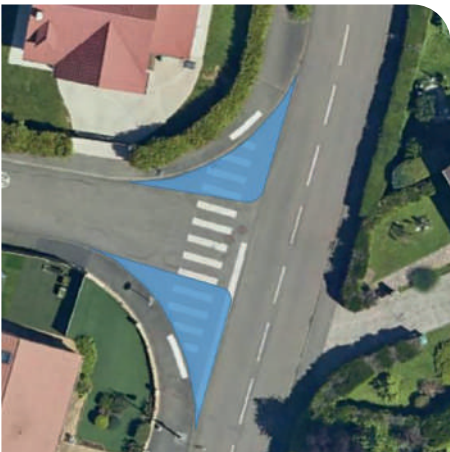
Objectif :
Mettre fin au stationnement anarchique

- Propositions :**
- Création de 7 nouvelles places de stationnement
 - Conversion de la rue en zone de rencontre¹
 - Aménagement du terre-plein arboré

Délai : Projet à préciser pour 2027

1 - Vitesse limitée à 20 km/h et régime de priorité allant des plus au moins fragiles (piétons > cyclistes > véhicules motorisés)

Intersection de l'avenue de la Masserine et du début de la rue de la Petite fin

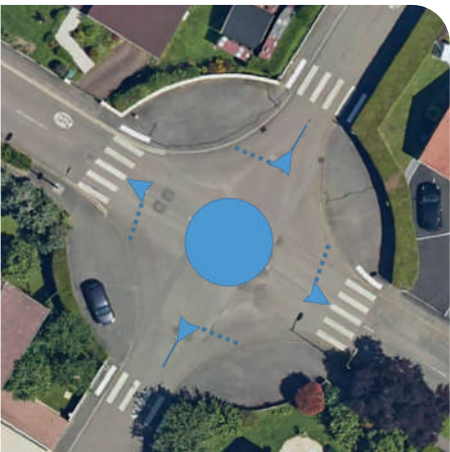


Objectif :
Sécurisation de la traversée des piétons en application des textes règlementaires

Proposition :
Réduction de la longueur de la traversée piétonne

Délai : Travaux à programmer en 2026

Intersection de l'avenue de la Masserine et de la rue de la Petite fin

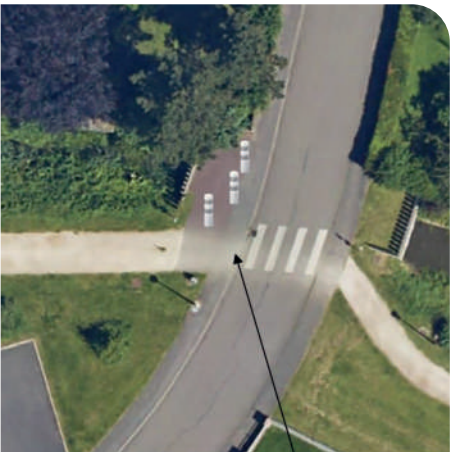


Objectif :
Fluidifier la circulation

Proposition :
Remplacer les Stop présents sur l'avenue de la Masserine par un mini giratoire au cœur de l'intersection

Délai : Travaux à programmer en 2026

Dernière portion de la rue de la Petite fin

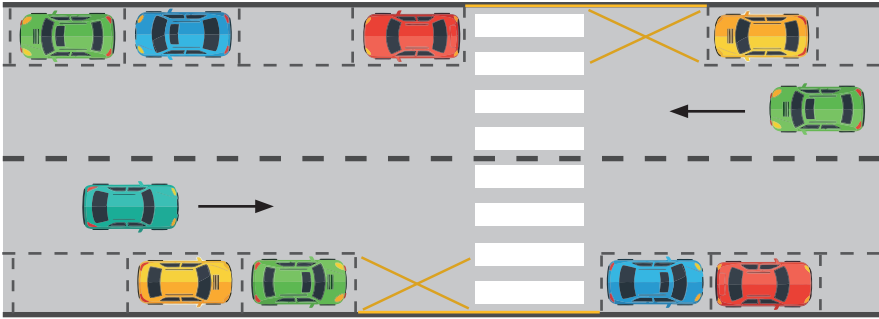


Objectif :
Sécuriser la traversée des piétons en application des textes règlementaires

Proposition :
Empêcher le stationnement par la pose de potelets

Délai : Travaux à programmer en 2026

Afin d'améliorer la visibilité – donc la sécurité – des piétons, la Loi d'orientation des mobilités, promulguée en 2019, interdit le stationnement à moins de cinq mètres en amont des passages piétons.



Intersection de la rue de la Petite fin et des début et fin de la rue des Écureuils



Objectif :
Fluidifier et sécuriser la circulation

Proposition :
Expérimentation de *Priorités à droite*

Délai : Travaux à prévoir en 2027

Avenue de la Masserine (entre avenue Charles de Gaulle et rue de la Petite fin)

Objectif : Réduire les flux de circulation et augmenter l'offre de stationnement

Proposition : Mise en place expérimentale d'écluses



Délai : Travaux à programmer en 2026

Rue du Verger



Objectif :
Développer l'offre de stationnement

- Propositions :**
- Réfection du marquage au sol
 - Création de nouveaux emplacements

Délai : Projet à préciser et à prévoir pour 2027

Masserine Nord

Avenue du Grémillon



- Objectifs :
- Augmenter l'offre de stationnement
 - Faciliter le croisement des véhicules

Propositions :
Mise en place d'écluses, création de places de stationnement empiétant sur le trottoir et pose de panneaux *Piétons, prenez le trottoir d'en face*

Délai : Projet à préciser et travaux à programmer en 2026

Sous forêt

Rue de Lorraine



Objectif :
Développer l'offre de stationnement

Proposition :
Création de 16 places de stationnement, matérialisées au sol

Délai : Dès que possible

Allée des Vosges

Objectif : Augmenter l'offre de stationnement

Proposition : Création de 4 places de stationnement (2 à chaque extrémité)



Délai : Dès que possible

Intersection de la rue du Parc et de l'allée de Sologne



Objectif :
Mettre fin aux excès de vitesse

- Propositions :
- Suppression du *Stop*
 - Mise en place d'un ralentisseur
 - Création d'un trottoir traversant

Délai : Projet à préciser et travaux à programmer en 2026

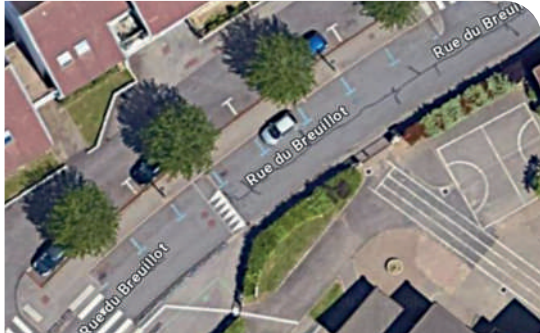
Les Sables



Intersection de la rue Arago et de la piste cyclable de l'avenue Schuman

- Objectifs :
- Faire ralentir les cyclistes
 - Sécuriser la traversée des piétons
 - Renforcer la vigilance des usagers en provenance de la rue Arago

Rue du Breuillot



Objectif :
Augmenter l'offre de stationnement à destination des riverains dans le respect des textes réglementaires

Proposition :
Suppression de la zone bleue

Délai : Travaux à programmer en 2026

Rue de Provence



Objectif :
Assurer une bonne visibilité de l'offre de stationnement

Proposition :
Réfection du marquage au sol

Délai : Travaux réalisés

Allée de l'Albatros



Objectif :
Développer l'offre de stationnement

- Propositions :
- Installation d'un bac à déchets semi-enterré
 - Retrait des *Zébra*

Délai : Projet à préciser pour 2027

L'Orée du bois



- Objectifs :
- Empêcher le stationnement sauvage
 - Réduire le risque de non-visibilité

- Propositions :
- Matérialisation au sol de l'interdiction de stationnement
 - Conversion en zone de rencontre si marquage inefficace

Délai : Travaux à prévoir en 2027

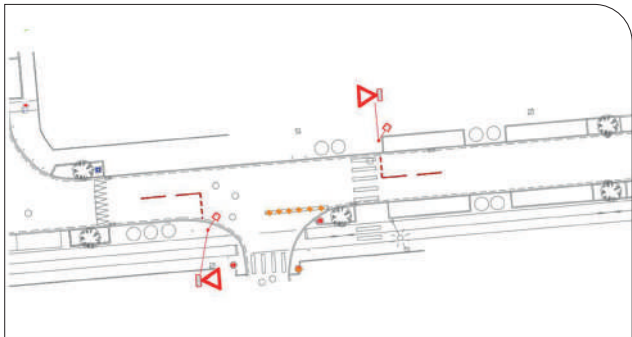


- Propositions :
- Création d'un *Stop* avant le passage piéton de la rue Arago
 - Ajout d'une barrière supplémentaire sur la voie piétonne de l'av. Schuman

Délai : Dès que possible

Résidences vertes

Avenue Léonard de Vinci



- Objectifs :
- Mettre fin aux excès de vitesse
 - Augmenter la vigilance des conducteurs
 - Renforcer la sécurité de tous les usagers

Proposition :
Expérimentation d’une inversion du régime de priorités

Délai : Expérimentation en cours (cf. Pulnoy en bref n°156, Août 2025)

Rue Jacques Bellange



Objectif :
Assurer une bonne visibilité des places de stationnement

Proposition :
Réfection du marquage au sol

Délai : Travaux à programmer en 2026

NB : L’équipe municipale actuelle a planifié la réalisation de certains aménagements entre la réunion publique (du 10 janvier) et les élections municipales (des 15 et, éventuellement, 22 mars), ainsi que d’autres durant les mois à venir. Ces derniers sont susceptibles d’être modifiés, voire annulés par l’équipe suivante.

Photos aériennes : ©Google Maps

Zones sans tabac

Une nouvelle signalétique bientôt déployée.

Dans le cadre de sa mission de protection de la santé publique, la Ville de Pulnoy soutient le plan de prévention du tabagisme et du tabagisme passif déployé à l’échelle nationale.

Les études scientifiques ont démontré que la mise en place d’espaces extérieurs sans tabac contribue à protéger la santé publique, notamment celle des jeunes générations.

En effet, les espaces sans tabac encouragent l’arrêt du tabac, limitent l’exposition au tabagisme passif et dénormalisent la consommation de tabac.

Dès 2017, à Pulnoy, des zones sans tabac ont été matérialisées au sol à proximité des écoles et par de l’affichage aux entrées des aires de jeux et des city stades.

L’interdiction de fumer s’appliquait alors :

- Dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail ;
- Dans les moyens de transport collectif ;
- Dans les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, et établissements destinés à l’accueil, à la formation ou à l’hébergement des mineurs ;
- Dans les aires de jeux pour enfants ;
- À l’intérieur d’une voiture lorsqu’un mineur y est présent.

Suite à la publication, en juillet 2025, du décret d’application de la Loi sur la lutte contre le tabagisme, la Ville a prévu, dans l’élaboration de son budget 2026, le financement de la signalétique nécessaire à l’information du public quant aux nouveaux espaces concernés, à savoir :

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- Zones affectées à l’attente des voyageurs ;
- Espaces non couverts des bibliothèques ;
- Espaces non couverts des équipements sportifs au sens de l’article R. 312-2 du code du sport ;
- Abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l’accueil, à la formation ou à l’hébergement de mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs (périmètre de 10 mètres au minimum).



Merci aux fumeurs et futurs-ex-fumeurs pour leur coopération, au travers du respect des zones sans tabac.

Retour en images

Les 7 et 8 février, le centre socioculturel a accueilli la seconde édition de l’exposition de peintures organisée par la Ville de Pulnoy.



Conseiller numérique

Présent chaque jeudi en mairie de Pulnoy, Lucas d'Angelo accompagne tous les publics au travers d'ateliers de groupes, de présentations et de rendez-vous individuels.

Son soutien peut être sollicité pour :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) ;
- Effectuer des démarches administratives en ligne ;
- Envoyer, recevoir et gérer ses courriels ;
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone ;
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager...) ses contenus numériques ;
- Comprendre l'environnement et le vocabulaire numérique ;
- Apprendre les bases du traitement de texte ;
- Savoir échanger en ligne avec ses proches ;
- Trouver un emploi ou une formation ;
- Accompagner son enfant ;
- Comprendre la culture numérique.



Les manipulations sont toujours effectuées par l'utilisateur, en compagnie du conseiller numérique.

Contact : 06 47 20 62 10 - lucas.dangelo@mairie-seichamps.fr

NB : Dépannage et réparations informatiques ne font pas partie des attributions du conseiller numérique.

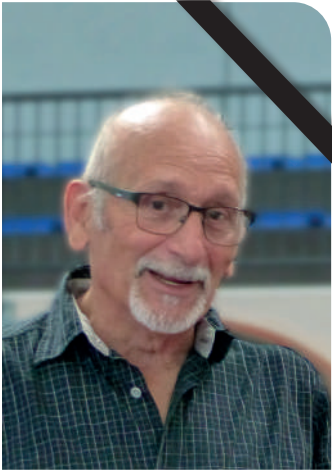
Hommage à Christian Lapalus

Ce citoyen engagé a eu l'occasion de côtoyer beaucoup de Pulnéens et a compté pour la majorité d'entre eux !

Christian Lapalus s'est éteint en ce début d'année 2026.

Il est arrivé à Pulnoy en 1987, avec son épouse, Jacqueline. Dès lors, son implication dans la ville n'a cessé de grandir.

Au sein de la Mission ados, avec ses cours de guitare et les multiples répétitions et spectacles accompagnés pendant 20 ans, il a en quelque sorte "éduqué" des générations d'enfants Pulnéens qui, devenus grands, ont à leur tour inscrit leurs enfants aux activités de la Mission ados. Il a aussi régulièrement participé aux classes découvertes organisées par les écoles, dans différentes régions de France. Avec sa musique, il a généreusement animé les thés dansants et les karaokés de nos seniors.



Christian s'est véritablement impliqué avec toutes les générations à Pulnoy !

Dès la création du Repair café intercommunal de Pulnoy, Seichamps et Saulxures-lès-Nancy, en 2018, il a intégré l'équipe des dépanneurs, partageant ainsi ses compétences de bricoleur pour la réparation de petits appareils électroménagers.

Bénévole du Comité Animation et loisirs, il a participé à la confection de chars de la Saint Nicolas pour la joie des enfants et celle des adultes, retombant ainsi lui-même en enfance. Soucieux de la sécurité des Pulnéens, il s'est engagé dans la Réserve Communale de Sécurité Civile, se portant ainsi volontaire pour venir en aide à ses concitoyens en cas de situation de crise.

Tout cela ne lui suffisait encore pas, il a voulu s'engager pour la nature pulnéenne, et plus particulièrement pour les arbres, en rejoignant les bénévoles des Amis du verger. Il est devenu président de l'association en 2023.

Les abeilles hébergées au sein du verger Léon Simon et auxquelles il s'intéressait, poursuivent la confection d'un miel savoureux offert chaque année à Pulnoy Accueil Solidarité – association qu'il a aussi accompagnée –, au profit des Pulnéennes et Pulnéens en difficultés.

Nous aurions aussi pu évoquer sa participation à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Christian a indéniablement été un acteur incontournable de la commune. Il a toujours agité avec cœur et passion. Il a marqué les esprits et restera dans les souvenirs de nombreux Pulnéens. Merci Christian, au revoir l'artiste !

Plan intercommunal de sauvegarde

La Métropole a finalisé son document.

Le Plan interCommunal de Sauvegarde (PiCS) constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Ce document encourage et facilite la solidarité entre les 20 communes du Grand Nancy pour faire face aux risques.

Il favorise l'expertise, l'appui, l'accompagnement et/ou la coordination au profit des communes membres, en matière de planification ou lors des crises.

Le PiCS métropolitain a été adopté en séance du conseil métropolitain du 5 décembre 2025.

Rendez-vous aux urnes

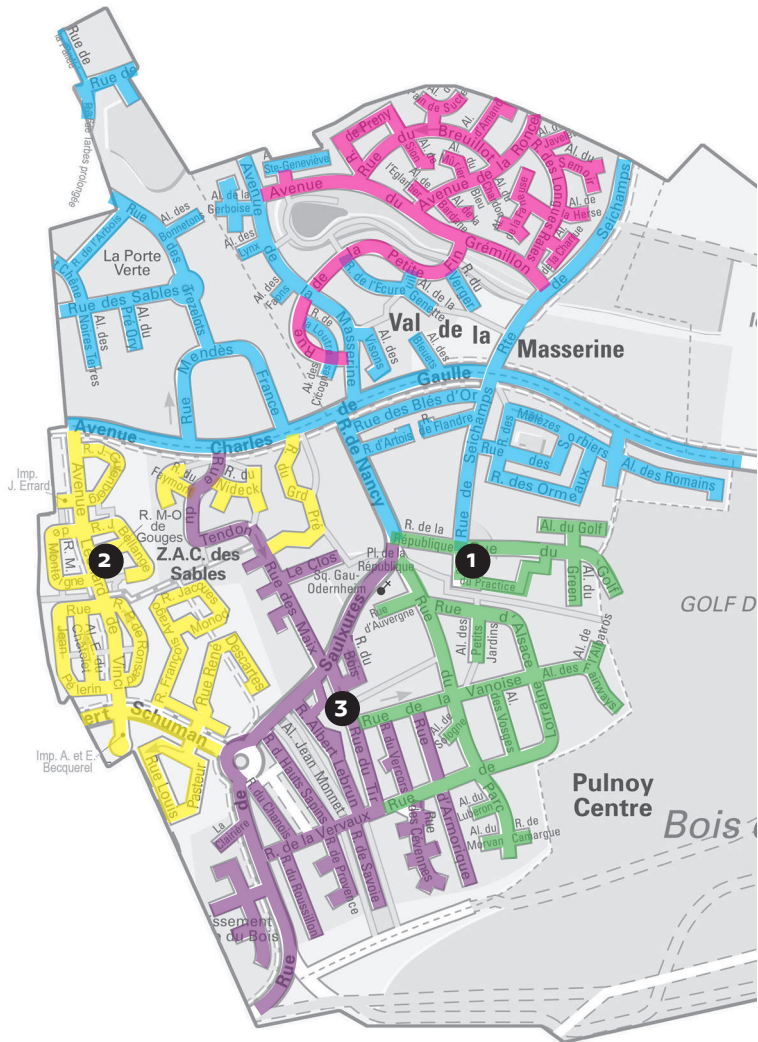
Le 15 mars, les électeurs sont invités à se rendre aux urnes pour choisir leurs représentants locaux pour les 6 années à venir.

À Pulnoy, 5 bureaux sont mis en place à l'occasion de ce scrutin.

Les électeurs peuvent identifier le bureau de vote auquel ils sont respectivement rattachés en consultant leur carte d'électeur.

À noter : En présence seulement de 2 listes de candidats, il n'y a pas de 2nd tour de scrutin, sauf en cas de parfaite égalité à l'issue du 1^{er} tour. S'il y a un 2nd tour, ce sera le 22 mars.

Répartition des électeurs et localisation des bureaux de vote



- 1 Centre socioculturel :

 - Bureau 1
 - Bureau 2
 - Bureau 3
- 2 Centre de rencontre :

 - Bureau 4
- 3 Hôtel de ville :

 - Bureau 5

Attention : La présentation d'une pièce d'identité avec photographie est indispensable pour voter (document original, pas de copie, photographie ou scan numérique).

Préinscriptions scolaires

En préparation de la rentrée scolaire de septembre 2026, les préinscriptions seront enregistrées en mairie du 2 mars au 10 avril.

Les dossiers de préinscription scolaire – passage obligé pour les parents des élèves intégrant pour la première fois les écoles maternelles¹ ou élémentaires de la commune – peuvent être remis aux agents d'accueil de la mairie ou adressés par mail à scolaire@pulnoy.fr.

Les formulaires d'inscription et de demande de dérogation sont disponibles sur www.pulnoy.fr.

1 - Les premières inscriptions en maternelle concernent les enfants nés en 2023.

Du nouveau du côté des pontons

La réfection est lancée !

La Métropole, la commune et les entreprises impliquées ayant – enfin – trouvé un accord, les travaux de réfection des pontons du plan d'eau de la Masserine ont commencé.

Sauf nouvel imprévu (intempéries, par exemple), la fin de chantier est attendue en mai, ce qui permettra de profiter pleinement des infrastructures pour les animations estivales.

NB : Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès aux pontons et au chantier dans son ensemble, reste interdit jusqu'à nouvel ordre.

Vous nous avez demandé...

Un véhicule publicitaire circule dans Pulnoy et est régulièrement stationné à proximité de l'école du Château d'eau. Savez-vous à qui il appartient ?

Ce véhicule est loué par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Pulnoy et son acquisition a été annoncée dans le Pulnoy en Bref n°156, diffusé en août dernier. Il a vocation à renforcer les ressources matérielles du CCAS et, notamment, du service seniors.

À ce jour, il est utilisé par deux agents municipaux pour :

- Transport de participants non véhiculés pour assurer leur participation aux animations seniors organisées par la Ville (*Et si on partageait ?*, par exemple) ;
- Visite à domicile de personnes en situation de fragilité.

Le véhicule CCAS a pour but essentiel de rompre l'isolement.

Prochainement, il servira également au transport des participants non véhiculés des animations proposées par l'association *Les seniors de Pulnoy*.

Comme indiqué lors de la cérémonie d'inauguration du véhicule, des créneaux d'utilisation restent, à ce jour, disponibles.

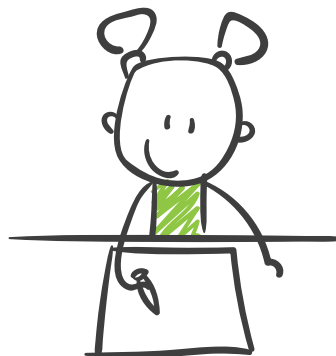
Les associations pulnéennes désireuses de bénéficier du service sont invitées à se manifester en mairie.

Recensement des enfants en âge scolaire

Les enfants de Pulnoy qui ne fréquentent pas les écoles de la commune doivent être recensés en mairie.

Les familles domiciliées dans la commune et ayant un enfant âgé de 3 à 11 ans sont invitées à indiquer en mairie quel établissement scolaire est fréquenté par leur enfant, qu'il s'agisse d'une école publique, privée ou d'un établissement situé à l'étranger, ou encore d'instruction en famille.

La déclaration peut se faire en adressant les informations à scolaire@pulnoy.fr.



Cette démarche, prévue par l'article L 131-6 du Code de l'éducation, permet à la commune de veiller au respect de l'instruction obligatoire (pour tous les enfants âgés de 3 à 16 ans, article L 131-1 du Code de l'éducation) et d'assurer un bon suivi des élèves.

NB : Les familles ne se conformant pas à l'obligation de scolarisation encourent des sanctions pouvant aller jusqu'à six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende (Art. 227-17-1 alinéa 1er du code pénal).

Le Lien : guichet unique petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) *Le Lien* élargit ses missions. Il deviendra guichet unique petite enfance, en vue de faciliter les démarches des familles en matière de garde d'enfant.

Les missions du guichet unique

Information et orientation : Il informe les familles sur tous les modes d'accueil existants, qu'ils soient collectifs (crèches, multi-accueil ou micro-crèches) ou individuels (assistants maternels ou garde à domicile). Il accompagne les parents dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à leur besoin et à leur situation. Il peut également fournir des informations sur les aides financières disponibles.

Centralisation des inscriptions : Il centralise les demandes de préinscription en structures d'accueil collectif, évitant ainsi aux parents la multiplication des prises de contact avec les différentes structures.

Mise en relation avec les professionnels :
Il met en relation les familles et les assistants maternels agréés du territoire.

Accompagnement des parents :
Il accompagne les parents dans leurs démarches administratives et peut les informer sur leur rôle d'employeur d'un assistant maternel.

Les bénéfices pour les parents

Simplification des démarches et gain de temps :
La centralisation des informations et des inscriptions évite de solliciter plusieurs organismes. Le guichet unique devient le seul interlocuteur pour toutes les questions relatives à la garde d'enfant.

Accès à une information complète : Une vue d'ensemble des modes d'accueil disponibles sur le territoire est présentée.

Accompagnement personnalisé : Une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque famille est apportée.

Soutien dans les démarches : Un accompagnement dans les démarches administratives et des informations sur les droits et devoirs sont proposés.

Le guichet unique est un service essentiel pour les familles.

Gratuit et accessible à tous, il simplifie considérablement les démarches de recherche d'un mode d'accueil, tout en offrant un accompagnement personnalisé et des informations complètes.



La dernière tribune de ce mandat

Il s’agit de la dernière tribune politique de ce mandat. À l’approche de son terme, il nous a semblé important de partager un regard sur le **contexte** dans lequel ces six années se sont déroulées, plutôt que de dresser un inventaire exhaustif des actions menées.

Le début de mandat a été fortement impacté par la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a profondément modifié les conditions d’exercice de l’action municipale durant près de deux ans. Cette période a également été marquée par des évolutions au sein de l’équipe municipale. Par ailleurs, la mise en place des conseils de quartier, démarche à laquelle nous étions attachés, a parfois donné lieu à des incompréhensions sur leur rôle, leur fonctionnement ou leur cadre budgétaire, générant des échanges nourris.

Le mandat a également été jalonné de plusieurs recours devant le tribunal administratif. À ce jour, **quatre décisions ont été rendues et ont toutes confirmé la légalité des choix opérés par la commune**, l’une d’elle soumise à un dédommagement financier en notre faveur non négligeable. Ces procédures, quelles qu’en aient été les motivations, ont mobilisé du temps et de l’énergie au détriment du fonctionnement quotidien de la collectivité.

Dans ce contexte exigeant, nous avons poursuivi notre action avec constance. Malgré un environnement budgétaire contraint — hausse générale des coûts, diminution de certaines subventions — la commune est parvenue à maintenir et améliorer le cadre de vie de ses habitants, **sans augmentation des taux d’imposition**, et en veillant à préserver une situation financière équilibrée pour la mandature suivante.

Tout au long de ces années, le débat municipal a parfois été vif. Certains comptes rendus ou prises de position ont pu donner lieu à des perceptions divergentes de la réalité des échanges et des décisions prises en conseil municipal. Nous avons fait le choix, dès le début du mandat, de ne pas répondre systématiquement à chaque polémique, afin de privilégier l’action et d’éviter une communication excessive.

À l’heure où s’ouvre une nouvelle période électorale, cette tribune n’a pas vocation à servir de support de campagne. Elle vise simplement à témoigner du **climat souvent tendu** dans lequel s’est exercée l’action municipale durant ces six années. Le débat démocratique est légitime et nécessaire ; il gagne toutefois à rester respectueux, mesuré et fondé sur des éléments factuels.

À chacune et chacun désormais de se forger son opinion, avec discernement.

Le groupe majoritaire

AU TERME DE CE MANDAT ...

Au terme de ce mandat, nous souhaitons adresser un message de **reconnaissance à toutes celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien**.

Être élus d’opposition, c’est exercer un rôle exigeant : **proposer, questionner, alerter, échanger mais aussi et surtout écouter**.

Durant ces années, de nombreux habitants, responsables associatifs, commerçants et acteurs locaux nous ont partagé leurs préoccupations, leurs idées et leurs attentes. Ces échanges ont nourri chacune de nos interventions et de nos questions au fil des réunions publiques du conseil municipal de notre commune.

Au-delà de nos différentes sensibilités, nous avons toujours été et restons convaincus que l’essentiel réside dans un vrai **retour à la priorité de l’intérêt général** et dans une **réelle volonté et capacité à dialoguer**.

Notre commune mérite un débat respectueux et transparent, une écoute attentive et une volonté constante de rassemblement.

Nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui contribuent, par leur engagement et leur implication, à la vitalité de notre ville.

Que cette année et celles à venir soient comblées de toutes ces sincères aspirations, au bénéfice de notre commune et de l’ensemble de ses habitants.

Les élus du groupe d’opposition Pulnoy Autrement
D. DEVITERNE, J. ENEL, Z. BEN ISMAIL, F. PERROLLAZ

Fin de mandat, fin de l’histoire

Le mandat se termine, pourquoi ne pas se retourner quelques instants sur les 6 années écoulées ?

Nous, membres du groupe l’Autre Voix, nous sommes engagés avec volonté et énergie dans la liste du maire actuel pour prolonger l’action des maires précédents et honorer les promesses faites aux Pulnéens lors de notre campagne. **Rapidement, nous avons déchanté**.

La décision de créer notre propre groupe n’a pas été prise sur un coup de tête. **Nous nous sommes levés face à la trahison faite aux Pulnéens !**

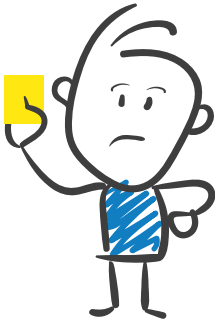
Il suffit pour cela de regarder le programme proposé par le maire actuel en 2020 et de relever les véritables réalisations. À peine 30% des propositions ont été réalisées. Où est le budget participatif ? Où sont les équipements ludiques en forêt, les agrès de fitness, les îlots de fraîcheur ou les structures ados ? Où sont passées les aires de jeux ? Où est la bibliothèque ? Quand le débat public annuel sur la gestion budgétaire a-t-il été organisé (réponse : jamais) ? Où en est le « remodelage » du cœur de ville ? Y a-t-il encore une écoute citoyenne sachant que les Pulnéens n’ont jamais de réponse à leurs appels ou courriers adressés au maire ? Quelles nouvelles animations ont-elles été organisées au plan d’eau (réponse : aucune) ?

Nous pourrions poursuivre longuement. Et inutile de s’attarder sur le « bilan de fin de mandat » publié par le maire actuel et son équipe : **du grand discours, dont personne - ou presque - n’est dupe**. Nous ne reviendrons pas non plus sur l’état des finances qui ne permettent plus, dans l’état actuel de la gestion, d’investir. Voilà pourquoi nous avons quitté l’équipe majoritaire. Malgré les tensions palpables lors des conseils municipaux, nous n’avons jamais trahi notre idéal : **nous battre pour la réalisation du programme choisi et voté par les Pulnéens**.

Aujourd’hui, pour des raisons personnelles et un parcours de vie, nous ne poursuivrons pas notre action. **Nous faisons entière confiance à la liste se présentant contre celle du maire actuel** pour remettre Pulnoy, cette commune que nous aimons tant, sur les rails d’un avenir fait d’innovations, de transparence et de respect des engagements. **Il est temps de mettre fin à 6 années de beaux discours, de promesses contradictoires**.

Merci à toutes et tous pour votre confiance et vos messages d’encouragement.

Les élus du groupe d’opposition L’Autre Voix
L.ZIETERSKI. S.DUSSIAUX. D.ZIETERSKI



Appel à la prudence

Arrêt minute ≠ Aire de retournement

De nombreux demi-tours – effectués directement à hauteur de l’arrêt minute de la rue du Parc, par des usagers quittant ensuite les lieux en direction de la place de la République – ont été signalés. Une telle manœuvre, à proximité immédiate d’une intersection est totalement inappropriée ! D’autant plus que **le Code de la route impose de stationner dans le sens de circulation...**

Régime de priorité

Des feux de circulation régulent le flux des véhicules à l’intersection de l’avenue C. de Gaulle et de la rue de Nancy. L’hésitation est pourtant souvent de mise quant aux **véhicules qui quittent le parking situé face à la rue de Nancy** (pharmacie, auto-école...) Ces derniers se trouvent sur un parking privé. Il ne s’agit pas d’une voie de circulation du domaine public et, à ce titre, ils **ne sont pas prioritaires**. Un panneau *Vous n’êtes pas prioritaires*, situé sous le feu tricolore, le leur rappelle d’ailleurs. Toutefois, dans le doute, **la vigilance et la courtoisie resteront toujours les meilleures réponses**.

Mars

Lundi 2 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *Pulnoy Accueil Solidarité (PAS)*

Participation libre - Centre de rencontre

Lundi 2 - De 13 h 30 à 18 h

Concours de belote, organisé par *Les seniors de Pulnoy*

5 € / pers. - Inscriptions sur place - Centre de rencontre

Jeudi 5 - De 10 h à 11 h 30*

Atelier mémoire, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

Samedi 7 - De 10 h à 12 h (À confirmer)

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 7 - De 8 h 45 à 15 h

Atelier culinaire truffé, organisé par *Truffe 54 Lorraine*

Sur inscription auprès de l'association - Centre socioculturel

Dimanche 8 - Dès 14 h

Loto, organisé par *La Porte verte basket*

Centre socioculturel - Ouverture des portes à 12 h 30

Lundi 9 - De 14 h 30 à 16 h 30*

Golf indoor, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

Samedi 14 - De 9 h à 12 h*

Atelier poterie, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Sur inscription - 2 € / pers. - Maison des jeunes

Samedi 14 - De 9 h à 12 h*

Atelier tricot / crochet pour les nuls, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Sur inscription - 2 € / pers. - Maison des jeunes

Dimanche 15

Élections municipales, 1^{er} tour

En bureaux de vote

Samedi 21

Animation de clôture de la Semaine de la petite enfance, organisée par *Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy et Seichamps*

Plus d'infos à venir - Espace des parapluies de Seichamps

Dimanche 22 (À confirmer – Voir article en page 7)

Élections municipales, 2nd tour

En bureaux de vote

Jeudi 26 - De 14 h 30 à 16 h 30*

Atelier numérique "Applications utiles", organisé par la *Ville de Pulnoy*

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

Samedi 28 - Dès 9 h à 15 h

Braderie printemps/été, organisée par *PAS*

Ouvert à tous - Centre socioculturel

Lundi 30 / Mardi 31

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Avril

Samedi 4 - De 10 h à 12 h (À confirmer)

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 4 - De 14 h à 18 h

Dimanche 5 - De 10 h à 18 h

Salon artisanal, organisé par le *Club Créations et Rencontres*

Entrée libre - Centre socioculturel

Dimanche 5 - De 8 h 30 à 12 h 30

Animation de Pâques, proposée par l' *Association pour la promotion du marché de Pulnoy*

Ouvert à tous - Rue de Nancy

Mardi 7 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *PAS*

Participation libre - Centre socioculturel de *Seichamps*

Vendredi 17 - De 9 h à 12 h, puis de 13 h 30 à 17 h

Distribution de compost, organisée par la *Métropole du Grand Nancy*

Gratuit. - Parking du parcours de santé, rue de Saulxures

Vendredi 17 - Dès 18 h

La route de la soie, conférence organisée par *Les seniors de Pulnoy*

5 € / pers. - Centre de rencontre

Du 27 au 30

Printemps des seniors et des générations, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Animations gratuites, dont certaines sur inscription - Programme complet sur www.pulnoy.fr et dans les bâtiments municipaux

Mai

Samedi 2 - De 10 h à 12 h (À confirmer)

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Lundi 4 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *PAS*

Participation libre - Salle partagée de *Saulxures-lès-Nancy*

vendredi 8 - Dès 9 h 45

Cérémonie commémorative, organisée par les *Villes de Pulnoy et de Seichamps*

Ouvert à tous - Square Deranton, *Seichamps*

Lundi 11 / Mardi 12

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Jeudi 14 - De 8 h à 17 h

Brocante, organisée par le *Comité animations et loisirs*

Ouvert à tous - ZAC Porte verte

Samedi 16 - De 8 h 45 à 15 h

Atelier culinaire truffé, organisé par *Truffe 54 Lorraine*

Sur inscription auprès de l'association - Centre socioculturel

Du 18 au 25

Séjour en Albanie, organisé par *Pulnoy évasion*

Sur réservation - Informations aux 06 07 97 12 36

Dimanche 31 - De 8 h 30 à 12 h 30

Le marché fête les mères, animation proposée par l' *Association pour la promotion du marché de Pulnoy*

Ouvert à tous - Rue de Nancy